

Communiqué de Josette Bourdeu

En réponse au communiqué de presse de l'actuel maire de Lourdes au sujet du coût du pont, veuillez trouver ci-joint la réponse de Josette Bourdeu, ancien maire de Lourdes, ordonnateur du tout premier pont mis en cause dans ledit communiqué.

Sur le pont...

La question du coût du pont a été posée au maire sortant, et celui-ci a répondu par un communiqué dans lequel il n'a pas manqué de mettre en cause le marché du pont que j'avais lancé moi-même. Une question = une non-réponse + une mise en cause gratuite de l'ancien maire toujours sur une question financière.

A la place d'une réponse précise, toujours la même tirade qui sert depuis 6 ans : « c'est encore la faute à Josette, vous comprenez moi je suis un gentil garçon mais quand je suis arrivé, c'était une catastrophe et j'ai tout arrangé ». Tu as pensé Thierry à breveter ton invention ? Franchement tu devrais labelliser ton procédé parce qu'il sert vraiment à tout : pour les finances, pour la crèche, pour le pont ... tu as bâti ton élection là-dessus et tu veux t'en faire une rente !

La méthode Lavit c'est:

Point 1 : Josette a laissé une situation catastrophique, elle a bien-sûr fait n'importe quoi.

Point 2 : Thierry Zorro est arrivé et j'ai tout remis bien comme il faut.

Point 3 : ça coûte plus cher ? Peut-être, je ne sais pas trop, mais en tout cas le résultat est là et je le vaud bien !

Fermez le ban, ou les bancs, on ne sait pas.

Toujours les mêmes mensonges, chaque jour renouvelés.

Donc le maire sortant a dû, le pauvre, refaire un nouveau pont parce que le pont Bourdeu ça n'allait pas.

Alors si c'est une question d'esthétique, effectivement nous n'avons pas la même, j'avais choisi quelque chose d'épuré et d'élégant, chacun selon sa distinction.

Mais pour justifier sa lubie d'avoir un pont à lui, T. Lavit est obligé de refaire l'histoire, comme à chaque fois. Son rapport avec la réalité est d'ailleurs très inquiétant, cela pourrait confiner par glissements successifs à un pouvoir personnel; la vérité n'étant censée ne sortir que de sa bouche et d'aucune autre.

Le problème de Thierry c'est que je le connais bien et pour cause, puisqu'il était mon colistier dans l'opposition à l'époque. Contrairement à moi, il ne préparait jamais rien sur le budget, ça ne l'intéressait pas et c'est toujours le cas apparemment.

C'était avant qu'il ne se laisse attirer par les sirènes de celui auquel il était censé s'opposer, M. Artiganave, mon prédécesseur. Très opportune association de deux revanches machistes qui a porté ses fruits, certes.

Encore me reste-t-il la mémoire, et je n'admettrai jamais qu'on salisse mon nom, et qu'on impose un narratif inventé pour les besoins de la cause d'une élection. Ce manque de respect ne se pardonne pas.

Le marché du nouveau pont a été résilié fin 2020 et la question posée lors du débat électoral était simple : combien a coûté le pont, tout compris?

On a eu une réponse du maire sortant ou plutôt une non-réponse.

Il continue toujours avec son prix de « reste à charge » destiné à tromper le client. Mais ce n'est pas ce qu'on vous demande : on vous demande le coût total, vous biaisez toujours de la même manière quel que soit le projet ! Donc on ne saura jamais apparemment, c'est pourtant simple comme question, il suffit d'indiquer ce que le marché prévoit, si l'enveloppe a été respectée, si des avenants ont été nécessaires, ce que vous avez déjà payé, ce qu'il vous reste à payer, les différentes

subventions dans le détail...et les frais relevant du premier marché résilié.

A la place on a un « reste à charge », comme si les Lourdais n'étaient pas assez intelligents pour comprendre trop de détails. Manque de respect encore.

Ce nouveau marché je ne le connais pas et ce n'est pas mon affaire, je n'en parlerai pas. Je constate simplement que vous n'êtes pas transparent comme moi je l'aurais été.

Donc pour ce qui me concerne, il y avait un marché pour un nouveau pont notifié en janvier 2020 et il avait déjà commencé à être exécuté puisque vous ne l'avez résilié qu'un an plus tard. Donc dans la question : combien cela a coûté ? Il y a notamment celle-ci (ça paraissait pourtant évident) : combien avait été dépensé sur ce marché avant sa résiliation ? C'est notamment ça qu'on vous demande.

Vous nous dites qu'il n'y a pas eu d'indemnités, on le note, on n'en sait rien on ne peut voir ni la décision de résiliation ni le marché lui-même, indisponibles sur le site de la Ville contrairement à ses obligations de publicité (aucune décision du maire antérieure à octobre 2024 n'est accessible sur le site), mais cette histoire d'indemnités n'est pas la réponse entière à notre question...

C'est quand même étonnant comme dès qu'il s'agit de finances c'est le trou noir, une sorte de « circulez y a rien à voir ».

On vous pose la question des sous, vous répondez par des sous-entendus pas très catholiques et vaguement menaçants, j'y reviendrai plus bas. Mais les chiffres ?

Alors je vais essayer de commencer à répondre moi-même avec les éléments dont je dispose. Disons que cela permet déjà de comprendre un certain nombre de choses.

Ce qui ressort de votre réponse c'est que vous ne connaissez ABSOLUMENT PAS ce dossier. « Il s'agissait seulement d'un contrat de maîtrise d'œuvre » : pas du tout, c'était un marché de conception-réalisation, donc les travaux étaient prévus

dedans. Vous avez résilié ce marché sans le connaître, simplement parce qu'il fallait détruire un projet Bourdeu, et cela contre l'avis des services, qui vous ont prévenu en ce sens.

Un « surcoût de contraintes géotechniques » ? Encore ! On me l'a déjà faite celle-là. C'est le même argument que pour la crèche, bizarre bizarre ... toujours les mêmes ficelles, décidément c'est récurrent, quelle imprévoyance cette Mme Bourdeu avec la qualité des sols ! Or ce surcoût avait été très nettement relativisé par les services techniques.

« Les contraintes techniques, financières et juridiques nous ont obligés à rompre ce contrat » ? Mais quelle contrainte financière ?

Vous nous dites dans votre communiqué un peu trop vite fait mais néanmoins accusateur : « cette enveloppe n'incluait même pas la démolition du pont ».

Franchement vous ne connaissez pas le dossier ou alors vous mentez sciemment, c'est très gênant.

Oui la démolition n'était pas prévue puisque, effectivement, elle n'était pas prévue du tout la démolition!

Il s'agissait d'un nouveau pont, pas du remplacement du pont Peyramale mais du Pont du Gave dont l'implantation n'était pas au même endroit mais en aval du pont Peyramale et c'était inscrit dans l'offre même.

Le principe était : on garde le pont Peyramale à condition qu'il n'y ait plus de circulation de véhicules lourds dessus pour en faire soit une voie cyclable et une passerelle pour les piétons : tout cela a été dit publiquement et présenté au conseil municipal du 20 mai 2020. Il y avait aussi un principe de sécurisation de la circulation: les piétons d'un côté et les véhicules lourds de l'autre, c'était une belle proposition de circulation douce qui a été perdue, ce qui était quand même plus intelligent que de démolir le pont. On ne parle pas de la même chose effectivement.

Toujours les finances : « aucune aide financière n'a été versée » ?

Evidemment qu'on n'a pas reçu de subvention avant de commencer les travaux proprement dits, ça va de soi.

On dirait que vous avez un souci avec les subventions, il faudrait arrêter de transformer Lourdes en mendiante. On ne commence pas par demander des aides et puis après on regarde si on a des sous pour compléter, on fait l'inverse. On décide d'un projet, on le pense et on le ficèle bien. On le finance à partir de son autofinancement, au besoin en partie par des emprunts (l'emprunt ça sert à ça, et uniquement à ça : faire de l'investissement), et seulement après on demande les aides. C'est la ville de Lourdes, pas un stand à sandwichs, on n'adapte pas le produit selon le prix que le client est prêt à y mettre : « avec ou sans mayonnaise ? C'est pas le même prix monsieur ! ».

Alors vous nous dites que ce marché n'était pas financé en gros ? Ce n'est pas la vérité Thierry avec tout mon amical respect ... Et ce n'est quand même pas à moi qu'il faut la faire.

Le financement du pont a été prévu en 2020 (j'ai préparé moi-même le budget; je rappelle que j'ai été maire jusqu'en juin et que le budget 2020 était déjà bouclé et a été voté dans la foulée en juillet 2020) et vous l'avez voté ce budget !

Budget par parenthèse qui a été préparé dès début 2020 et pendant le Covid auquel j'ai dû faire face seule les premiers 6 mois de 2020, ne l'oublions pas. Un budget plutôt bien ficelé et qui a permis de rester à l'équilibre malgré l'effondrement des recettes de la taxe de séjour entre autre, avec une 2^{ème} année consécutive de CAF positive qui a tout de suite été suivie d'une CAF négative en 2021 quand vous m'avez succédé. Mais j'en ai déjà parlé.

Au BP 2020 au chapitre 23-2313, on voit le financement prévu pour la « construction » du pont : 735 000€. L'argent vous l'aviez.

Et j'avais procédé aussi à la demande de subvention qui avait été faite (délibération n°3 du CM du 26 mai 2020): cette demande de subvention à l'Etat portait sur la DSIL 2020 à hauteur de 40% de la dépense prévue pour le pont pour l'année 2020, soit je cite : « 83k€ pour la MOE et 200k€ pour la première phase de travaux ». Travaux, vous avez dit travaux, ce n'était donc pas qu'une simple MOE alors ?

Et 283k€ ça fait 40% de ... 710 k€. Combien a été prévu en chapitre 23 au BP 2020 ? **735 k€**, et vu qu'il n'y avait aucune autre construction au programme à l'époque... la provision était suffisante.

Vous l'aviez cet argent pour le pont, pas des promesses d'aides, non, de l'argent réel, voté recta. Qu'en avez-vous fait de cet argent dont vous disposiez ? Vous l'avez utilisé à autre chose, ou peut-être vous n'en avez rien fait du tout, il a été perdu ?

Sur la question juridique, le marché 2020 du pont était très particulier, c'était un marché de conception-réalisation qui n'avait jamais encore été fait par le service des marchés à Lourdes, et, s'ils n'en étaient pas familiers, ils n'ont pas émis pour autant un avis défavorable, sinon le marché n'aurait tout simplement pas été lancé.

Je connaissais ce type de marché pour l'avoir déjà rencontré en tant qu'élue au département. Ce marché a bien évidemment été transmis à la préfecture, et le contrôle de légalité n'a rien relevé d'anormal.

Sous-entendre que le marché était douteux, voilà encore une attaque gratuite et pas très digne. Le prix était trop bas ? C'est cela que vous trouviez suspect ? Il se trouve que le droit de la commande publique veille justement à ce que le prix du marché soit toujours dans l'intérêt de la Ville et de la préservation des deniers publics. On ne saurait reprocher à la Ville de dépenser le moins possible. Tout le monde ne peut pas en dire autant.

Donc ce prix très correct à 2M €, le moins cher pour la Ville (mais c'est vrai que dépenser peu, ça ne vous est pas spontanément naturel à vous), et toutes vos suppositions de contraintes techniques, de démolition non prévue etc ... étant

parfaitement artificielles, on vous confirme qu'effectivement un bon prix avait été trouvé.

Le pont Peyramale avait été réparé dans le passé par la société Eiffage pour des sommes très importantes, et devant la fin de garantie de ce pont, j'ai proposé d'en faire un nouveau.

Dans le cadre de la consultation en 2019, Eiffage a proposé son projet qui était beaucoup trop cher.

Et vous avez fait à votre tour un nouveau marché de pont qui est revenu encore à Eiffage pour 4,5M. C'est parfait, retour à la case départ, tout est rentré dans l'ordre immuable à Lourdes dans le meilleur des mondes possibles ! C'est le Lourdaïs qui paie. Car si vous vous vantez d'un reste à charge de 1,5 M puisque vous y tenez tant, moi je parlais sur l'hypothèse de 1M au plus pour le Lourdaïs.

Je résume: des critères techniques inexistants et récusés par les services techniques, des raisons financières et juridiques imaginaires.

Non vous vouliez « votre » pont à vous, le pont Lavit, et comme vos demandes excédaient l'objet du marché de 2020 et que vous explosiez à nouveau le marché en en changeant l'objet même avec une esthétique différente sortie de votre chapeau, évidemment vous avez fini par résilier ce marché. Vous bouleversiez sa réalisation par vos demandes.

Et à ce qu'on voit du résultat, ce n'est pas l'esthétisme, déjà daté, qui va vous faire rester pour les siècles des siècles. C'est un pont qui vous ressemble: il ne marquera pas les mémoires. « 13 ans d'attente » vous dites ? Dont 6 ans à votre passif, ne l'oubliez pas ! Et si vous n'aviez pas annulé ce marché de 2020, cela ferait déjà 5 ans qu'on roulerait sur ce nouveau pont du Gave qui devait être inauguré en juin 2021!

Vous avez voulu le « couler » ce pont, c'est ça la vérité, et vous vous empêtrez maintenant dans vos explications en continuant à dissimuler et à biaiser avec les Lourdaïs en le masquant son abandon pour un supposé intérêt général. Maintenant qu'ils savent ce qui s'est réellement passé, on les laisse juges.

